



info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_FGAF

► **Communiqué de presse**

## **PROGRAMMES DE LYCÉE : MAIS QUE FONT LES SYNDICATS ?**

Hier une organisation syndicale a mis en ligne sur son site ce qu'elle présente comme les projets de programmes du lycée.

Les documents qui ont été publiés – d'une manière que d'aucuns pourraient qualifier de frauduleuse – ne sont pas des programmes, ni même des projets de programmes. Ce sont des documents de travail élaborés par des commissions. Quiconque a déjà travaillé avec le Conseil Supérieur des Programmes sait que ces travaux passent ensuite devant le CSP qui les transforme, les amende... et n'est nullement une chambre d'enregistrement. Ensuite, les projets, cette fois, du CSP montent à la Dgesco et finissent au cabinet du Ministre, en subissant à chaque étape des retoquages.

Mais alors, pourquoi publier de tels documents de travail en cherchant clairement à les présenter comme des projets de programmes ? Nous savons que nos collègues des autres syndicats connaissent le système. Ils l'ont donc fait sciemment. Pour créer un effet panique ou repoussoir et fédérer en vue des élections ? Pour saboter le travail du CSP parce que ce syndicat a rejoint les positions pédagogiques d'autres syndicats béats devant **le tout constructivisme (dont il regrette par écrit la disparition)** et autres dogmes mortifères pour l'apprentissage de nos élèves ?

Le **SNALC**, lui, comme la plupart des collègues, en a plus qu'assez du tout constructivisme. S'il disparaît au profit d'une liberté pédagogique que nous avons toujours défendue : eh bien tant mieux.

Le **SNALC**, lui, s'est rendu à l'invitation du CSP. Ce n'était en rien une convocation comme le laissent entendre certains pour se donner une posture victimaire.

Le **SNALC**, lui, a dit au CSP ce qui pouvait fonctionner dans ces programmes encore à l'état d'embryons. Il en a aussi montré les erreurs et les manques. Et il l'a fait en s'appuyant sur les consultations qu'il avait menées auprès de ses adhérents en avril de cette année.

Et croyez-le ou non, le CSP a eu beaucoup de points d'accord avec le **SNALC**. Il était conscient que des projets entiers devaient être repensés.

Alors le **SNALC** va travailler. Il produit en ce moment des propositions et des analyses. Il consulte ses adhérents. Sans tambours, trompettes ou effets de manches.

Le **SNALC**, lui, œuvre pour la qualité de travail des collègues et pour que les élèves aient un enseignement qui, justement, les élève. Et il ne le fait pas que tous les quatre ans, lorsque des échéances approchent.

Paris, le 10 octobre 2018

Contacts :

Jean-Rémi GIRARD, Président du SNALC-FGAF, [girardsnalc@yahoo.fr](mailto:girardsnalc@yahoo.fr)  
Sébastien VIEILLIE, Secrétaire national à la pédagogie, [seb.vieille@wanadoo.fr](mailto:seb.vieille@wanadoo.fr)

***Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.***